

## Règlement du Concours photo sur le thème de « La Nature insolite » à la Médiathèque Nicole Lefebvre

### Article 1 – Organisateur

La Médiathèque Nicole Lefebvre organise un concours de photographies qui se déroulera du **mardi 5 juillet au samedi 3 septembre 2022**.

### Article 2 – Inscription

Le concours est ouvert à tous, mineurs avec autorisation parentale, et aux adultes de 18 ans et plus.  
La participation est gratuite.

### Article 3 – Thème du concours

Le thème retenu : « La Nature insolite »

### Article 4 – Techniques

Toutes techniques photographiques, couleur ou noir et blanc.  
Photo montage interdit.

### Article 5 – Nombre d'œuvres

Une seule œuvre par participant.

### Article 6 – Dotation en prix

Un jury choisira 3 œuvres par catégories, « catégorie enfant » (moins de 15 ans), « catégorie jeune » (de 16 à 25 ans) et « catégorie adulte » (25 ans et +), qui se verront attribuer les prix laissés au libre arbitre de l'organisateur.  
La décision du jury est souveraine et sans appel.

Le public sera invité à voter pour sa photographie préférée le samedi 1<sup>er</sup> octobre entre 14h et 18h à la salle des aînés de l'Espace André Barrau.

### Article 7 – Prix photo

L'attribution des prix du Concours photo 2022 de la Médiathèque Nicole Lefebvre implique que les participants cèdent leurs œuvres pour un temps imparti à cette même institution, ainsi que leurs droits d'auteur.

### Article 8 – Format

L'œuvre au format 10x15 cm devra être imprimée sur support papier photo de qualité. Couleur ou N&B. En 2 exemplaires.

Une version numérique de l'œuvre devra parvenir par mail à [mediatheque@mairie-soual.fr](mailto:mediatheque@mairie-soual.fr).

### Article 9 – Présentation des œuvres

Au dos de l'œuvre devront être indiqués le nom, le prénom, l'adresse complète, le numéro de téléphone et email de l'artiste et le titre de l'œuvre.

### Article 10 – Droit à l'image

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, le participant autorise la Médiathèque Nicole Lefebvre et la Mairie de Soual à fixer, reproduire et communiquer au public la photographie prise dans le cadre du concours.

### Article 11 – Dépôt des œuvres

Les œuvres seront réceptionnées à la Mairie de Soual, 2 Place d'Occitanie, 81580 Soual ou à la Médiathèque Nicole Lefebvre, 5 route de Soulet, 81580 Soual **du mardi 5 juillet au samedi 3 septembre 2022**.

Pour confirmer le dépôt, il vous sera demandé une signature le jour du dépôt.

Après le **samedi 3 septembre 2022, 12h**, aucune œuvre ne pourra être déposée et ne pourra rentrer en lice pour le concours.

### **Article 12 – Réunion du jury**

Le jury, composé de personnes ne participant pas au concours et choisi de façon discrétionnaire par l'institution organisatrice, se réunira pour définir les attributaires des prix offerts par la Médiathèque Nicole Lefebvre.

### **Article 13 – Remise des prix**

**La remise des prix aura lieu le dimanche 2 octobre 2022 à 18h30 à l'Espace André Barrau à l'occasion de la manifestation « Soual à la page ».**

Les prix seront remis en main propre aux artistes. Ces derniers sont tenus d'être présents ou représentés par une personne de leur choix dûment mandatée en cas d'impossibilité.

Les photographies des récompensés seront affichées à la Médiathèque Nicole Lefebvre. Les récompensés autorisent l'emprunt et la divulgation de leurs noms, prénoms ou pseudonymes lors de cette publication.

### **Article 14 – Retrait des œuvres**

Les participants récompensés pourront retirer leurs œuvres à la Médiathèque Nicole Lefebvre à partir du lundi 24 octobre 2022. Jusqu'à cette date, les œuvres seront exposées à la Médiathèque Nicole Lefebvre.

### **Article 15-Assurance**

Le personnel à la Médiathèque Nicole Lefebvre décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dommages.

### **Article 16- Annulation**

La Médiathèque Nicole Lefebvre se réserve le droit d'écourter, proroger ou annuler la présente opération si des circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

### **Article 17**

Le fait de participer à cette opération implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et la renonciation à toute réclamation. Toutes les difficultés pratiques d'application ou d'intervention du présent concours seront tranchées souverainement par les organisateurs.

**Règlement à retourner signé,  
accompagné de la fiche d'inscription  
et de votre assurance,  
Avant le samedi 3 septembre 2022.**

de préférence par mail à [mediatheque@mairie-soual.fr](mailto:mediatheque@mairie-soual.fr)

ou par courrier : Médiathèque Nicole Lefebvre, Mairie de Soual, 2 place d'Occitanie, 81580 Soual



**Concours photo sur le thème de « La Nature insolite »  
à la Médiathèque Nicole Lefebvre**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

**NOM** \_\_\_\_\_ **PRENOM** \_\_\_\_\_

**PSEUDONYME** \_\_\_\_\_

**ADRESSE** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**TELEPHONE** \_\_\_\_\_

**EMAIL** \_\_\_\_\_

Nom de l'œuvre	Couleurs / Noir & Blanc	Format

Pièces à joindre :

- 2 exemplaires de la photographie format 10x15 cm devront être imprimée sur support papier photo de qualité. Couleur ou N&B.**

Au dos de l'œuvre devront être indiqués le nom, le prénom, l'adresse complète, le numéro de téléphone et email de l'artiste et le titre de l'œuvre.

Pour les mineurs : Autorisation parentale

Je soussigné(e)..... autorise mon fils/ma fille .....

a participé au Concours photo organisé par la Médiathèque Nicole Lefebvre de Soual.

Je soussigné(e),

certifie avoir pris connaissance du présent règlement.

Fait, à

Le / /

Signature du participant,